

AUDIT LÉGAL
ET CONTRACTUEL

Jean-François
BIGOUROUX

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence
MAÎTRE EN DROIT DES AFFAIRES
DIPLOMÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

A.U.P.A
Agence d'Urbanisme du Pays d'Aix
Le Mansard C
Place Martin Luther KING
13090 Aix en Provence.

CERTIFICATION DES COMPTES. Exercice clos le 31 décembre 2009.

**RAPPORT du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, la justification des appréciations
et les vérifications spécifiques. Article L 823-9.**

RAPPORT SPECIAL Article L 612-5.

Code de commerce.

Jean François BIGOUROUX
Commissaire aux comptes.



e.g. JB

AUDIT LÉGAL
ET CONTRACTUEL

Jean-François
BIGOUROUX

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence
MAÎTRE EN DROIT DES AFFAIRES
DIPLOMÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

Rapport destiné à l'assemblée générale.

A.U.P.A
Agence d'Urbanisme du Pays d'Aix
Le Mansard C
Place Martin Luther KING
13090 Aix en Provence.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS.
EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2009.

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association tels qu'ils sont joints au présent rapport.
- la justification de mes appréciations.
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration le 27 avril 2010 et il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I.- Opinion sur les comptes annuels.

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les compte annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

C.J. JB

II.- Justification des appréciations.

En application des dispositions de l'article L 823-9 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de la livraison de son nouveau siège social, et l'investissement de 553 K€, j'ai apprécié les méthodes comptables suivies et les amortissements y compris dérogatoires tels que décrits dans le § Immobilisations de l'annexe.

Dans le cadre des estimations significatives et en particulier les provisions :

- *L'association a constitué au cours des exercices antérieurs une provision pour litige pour un montant de 120.000 €.*

Les modalités de détermination et motifs du maintien de cette provision sont relatées au § correspondant de la page 24 de l'annexe et complétés dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

- *L'association a doté cet exercice un complément de provision de 14.402 € pour départ à la retraite, la portant ainsi à 137.140 €.*

Les modalités sont clairement explicitées au § correspondant de la page 23 de l'annexe.

Mes travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la Direction, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

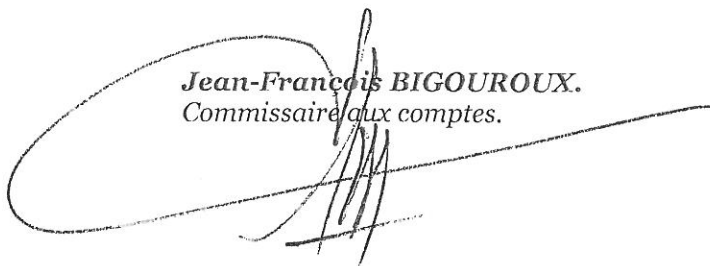
III.- Vérifications et informations spécifiques.

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels du rapport de gestion du conseil d'administration, et des informations financières contenues dans les documents remis pour cette assemblée générale.

Fait à Aix en Provence le 10 juin 2010.

Jean-François BIGOUROUX.
Commissaire aux comptes.



AUDIT LÉGAL
ET CONTRACTUEL

Jean-François
BIGOUROUX

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale de la Cour d'appel d'Aix-en-Provence
MAÎTRE EN DROIT DES AFFAIRES
DIPLOMÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

Rapport destiné à l'assemblée générale.

AUPA
Agence d'urbanisme du Pays d'Aix.
Le Mansard C
Place Martin Luther KING
13090 Aix en Provence.

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES sur Les conventions réglementées.
Exercice clos le 31 décembre 2009.

Aux adhérents,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article R. 612-7 du Code de commerce, j'ai été avisé des conventions prévues à l'article L.612-5 du Code de commerce. Il ne m'appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont j'ai été avisé, sans avoir à me prononcer sur leur utilité ou leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

- Convention de mise à disposition de locaux signée le 3 mars 2009 avec la ville d'Aix en provence pour le siège social sis Le Mansard C, place Martin Luther King ,13090 à Aix en provence.
- Durée cinq ans renouvelable par tacite reconduction.
- Mise à disposition gratuite évaluée à 79.560 € par an.
- Frais locatifs à la charge de l'association.

Exécution conforme à la convention, charges locatives estimés à 11.281 €.

La ville d'Aix en Provence est administrateur de votre association.

Concernant les subventions accordées et précédemment rapportées, leur qualification juridique malgré leur titre de convention ou contrat d'objectif ne semble pas, selon la doctrine, être considérée comme entrant dans le champ de l'article L 612-5 du code de commerce.

Vous en trouverez le détail annuel dans le détail des comptes de produits.

A Aix en Provence le 10 juin 2010.

Jean François BIGOUROUX
Commissaire aux comptes

Comptes annuels

AUPA

26 RUE DU PUIITS NEUF

LE MANSARD C

PLzce T. L. KING

13090 AIX EN PROVENCE

Exercice clos le : 31 Décembre 2009

APE : 7111Z

SIRET : 782 678 759 00047

SARL FIDUCIAIRE DE PROVENCE AIX

298 AVENUE DU CLUB HIPPIQUE

Tél : 04 42 64 21 21

Fax : 04 42 59 38 70

13090 AIX EN PROVENCE

C.D.
g
X

SOMMAIRE

SOMMAIRE

Comptes annuels

ASSO - Bilan actif	1
ASSO - Bilan passif	2
ASSO - Compte de résultat	3
ASSO - Détail du bilan actif	5
ASSO - Détail du bilan passif	7
ASSO - Détail du compte de résultat	9
ASSO - Variation des produits	13
ASSO - Variation des charges	14
ASSO - Tableau de suivi des fonds associatifs	17
ASSO - Détail des contribut. volontaires en nature	18
Sommaire de l'annexe	19
Règles et méthodes comptables	22
Faits caractéristiques	24
Immobilisations	25
Amortissements	26
Provisions et dépréciations inscrites au bilan	27
Etat des échéances, créances et dettes	28
Produits à recevoir	NS
Détail des produits à recevoir	NS
Charges à payer	29
Détail des charges à payer	29
Produits et charges constatés d'avance	30
Crédit-bail	31
Engagements financiers	32
Effectif moyen	33

BILAN ACTIF

	31/12/2009			31/12/2008
	Brut	Amort. dépréciat.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaire	48 531	43 418	5 113	2 793
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	47 018	38 007	9 012	
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	506 181	32 564	473 617	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 172	1 767	404	1 056
Autres immobilisations corporelles	108 535	71 517	37 019	53 755
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				424 573
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				30
TOTAL (I)	712 437	187 273	525 165	482 207
Comptes de liaison				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	306		306	16
Créances d'exploitation (3)				
Créances usagers et comptes rattachés				
Autres créances	11 260	11 260		27 962
Valeurs mobilières de placement	324 271		324 271	736 837
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	562 841		562 841	23 148
Charges constatées d'avance (3)	3 730		3 730	4 534
TOTAL (II)	902 408	11 260	891 148	792 496
Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III)			
Primes de remboursement des emprunts	(IV)			
Ecart de conversion actif	(V)			
TOTAL GENERAL (I à V)	1 614 846	198 533	1 416 313	1 274 703
(1) dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an				
(3) dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisé par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
FIDUCIAIRE DE PROVENCE AIX				

BILAN PASSIF

	31/12/2009	31/12/2008
	Net	Net
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	726 833	667 728
<i>Dont legs et don. avec contrepartie d'actifs immo., subv. d'invest. affectés à des biens renouvelables</i>		
Ecarts de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)	157 824	59 105
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultats sous contrôle des tiers financeurs		
Ecarts de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	884 657	726 833
Comptes de liaison (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	125 300	125 300
Provisions pour charges	181 009	156 182
TOTAL (III)	306 309	281 482
FONDS DEBIES		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL (IV)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	62 464	118 188
Dettes fiscales et sociales	142 096	148 200
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	787	
Produits constatés d'avance (1)	20 000	
TOTAL (V)	225 347	266 388
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL (I à VI)	1 416 313	1 274 703
(1) Dont à moins d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	225 347	266 388
(1) Dont à plus d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) dont emprunts participatifs		
ENGAGEMENTS DONNES		

COMPTES DE RESULTAT

		31/12/2009	31/12/2008
		Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Ventes de marchandises			
Production vendue			
Prestations de services		32 303	27 171
MONTANT NET DES PRODUITS D'EXPLOITATION		32 303	27 171
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation		1 320 781	1 105 863
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		15 016	2 266
Collectes			
Cotisations			
Autres produits		241	3
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	(I)	1 368 341	1 135 304
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises			
Variation de stocks (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)			
Autres achats et charges externes (2)		153 950	158 812
Impôts, taxes et versements assimilés		70 764	56 910
Salaires et traitements		614 977	526 029
Charges sociales		276 839	230 193
Autres charges de personnel			725
Dotations aux amortissements sur immobilisations		91 597	32 900
Dotations aux dépréciations sur immobilisations			
Dotations aux dépréciations sur actif circulant			5 630
Dotations aux provisions pour risques et charges		32 327	86 776
Autres charges		16	17
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (3)	(II)	1 240 471	1 097 992
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	(I-II)	127 870	37 312
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
Excédent attribué ou déficit transféré	(III)		
Déficit supporté ou excédent transféré	(IV)		
PRODUITS FINANCIERS			
De participations (4)			
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)			
Autres intérêts et produits assimilés (4)		0	
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		31 845	21 793
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	(V)	31 845	21 793
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
Intérêts et charges assimilées (5)		3	
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	(VI)	3	
2 - RESULTAT FINANCIER	(V-VI)	31 841	21 793
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	(I-II+III-IV+V-VI)	159 711	59 105

COMPTES DE RESULTAT

		31/12/2009	31/12/2008
		Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges			
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	(VII)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital		1 887	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions			
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	(VIII)	1 887	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	(VII-VIII)	- 1 887	
Impôts sur les bénéfices	(IX)		
TOTAL DES PRODUITS	(I+III+V+VII)	1 400 185	1 157 096
TOTAL DES CHARGES	(II+IV+VI+VIII+IX)	1 242 361	1 097 992
5 - SOLDE INTERMEDIAIRE		157 824	59 105
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs			
- Engagements à réaliser sur ressources affectées			
6 - EXCEDENT OU DEFICIT		157 824	59 105
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont redevances sur crédit-bail mobilier		27 924	27 924
dont redevances sur crédit-bail immobilier			
(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(4) dont produits concernant des entreprises liées			
(5) dont intérêts concernant des entreprises liées			
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Produits			
Bénévolat			
Prestations en nature		79 560	118 513
Dons en nature			
TOTAL		79 560	118 513
Charges			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens		79 560	43 537
Prestations			74 976
Personnel bénévole			
TOTAL		79 560	118 513

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	A	B	C	D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré	667 728	59 105		726 833
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	59 105	157 824	59 105	157 824
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- apports				
- legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Total	726 833	216 929	59 105	884 657

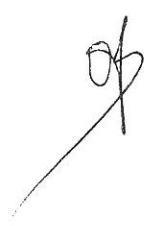

l.g. 

ob

DETAIL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Répartition par nature de charges	31/12/2009 Débit	31/12/2008 Débit
860 - Secours en nature (alimentaires, vestimentaires, ...)		
Total		
861 - Mise à disposition gratuite de biens (locaux, matériels, ...)		
Locaux mis à disposition par la Ville d'Aix-en-Provence	79 560	43 537
Total	79 560	43 537
862 - Prestations		
Personnel d'entretien		7 500
Personnel d'Etat		67 476
Total		74 976
864 - Personnel bénévole		
Total		
TOTAL	79 560	118 513

Répartition par nature de ressources	31/12/2009 Crédit	31/12/2008 Crédit
870 - Bénévolat		
Total		
871 - Prestations en nature		
Locaux	79 560	43 537
Personnel		74 976
Total	79 560	118 513
875 - Dons en nature		
Total		
TOTAL	79 560	118 513

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

Documents	Applicable	Non applicable	Non significatif
Règles et méthodes comptables	X		
Faits caractéristiques	X		
Immobilisations - Amortissements - Plus et moins values (simplifié)		X	
Immobilisations	X		
Amortissements	X		
provisions et dépréciations (simplifié)		X	
Provisions et dépréciations inscrites au bilan	X		
Provisions et dépréciations inscrites au bilan (CNC 2000-06)		X	
Etat des créances et dettes (simplifié)		X	
Etat des échéances , créances et dettes	X		
Variation détaillée des stocks et en-cours		X	
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan		X	
Variation de la provision spéciale de réévaluation		X	
Variation de la réserve de réévaluation		X	
Frais d'établissement		X	
Frais de recherche appliquée et de développement		X	
Amortissements des frais de recherche et de développement		X	
Fonds commercial		X	
Intérêts immobilisés		X	
Intérêts sur éléments de l'actif circulant		X	
Différences d'évaluation sur éléments fongibles		X	
Avances aux dirigeants		X	
Produits à recevoir			X
Détail des produits à recevoir			X
Détail des écritures des produits à recevoir		X	
Charges à payer	X		
Détail des charges à payer	X		
Détail des écritures des charges à payer		X	
Produits et charges constatés d'avance	X		
Détail des produits constatés d'avance		X	
Détail des écritures des produits constatés d'avance		X	
Détail des charges constatées d'avance		X	
Détail des écritures des charges constatées d'avance		X	
Charges à répartir sur plusieurs exercices		X	

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

Documents	Applicable	Non applicable	Non significatif
Détail des charges à répartir sur plusieurs exercices		X	
Détail des charges exceptionnelles		X	
Détail des produits exceptionnels		X	
Composition du capital social		X	
Parts bénéficiaires		X	
Obligations convertibles		X	
Ventilation du chiffre d'affaires net		X	
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		X	
Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaie étrangère		X	
Crédit-bail	X		
Engagements financiers	X		
Dettes garanties par des sûretés réelles		X	
Incidence des évaluations fiscales dérogatoires		X	
Accroissement et allègement de la dette future d'impôt		X	
Accroissement et allègement de la dette future d'impôt 2		X	
Rémunération globale et par catégorie des dirigeants		X	
Effectif moyen	X		
Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société		X	
Liste des filiales et des participations		X	
Liste des filiales et des participations PCG 99		X	
Liste des filiales et des participations PCG 99 - A4		X	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		X	
Produits et charges exceptionnels		X	
Transferts de charges		X	
Détail des écritures de transferts de charges		X	
Liste par nature des frais accessoires d'achats		X	
Tableau des résultats des cinq derniers exercices		X	
Produits et charges sur exercices antérieurs		X	
Participation des salariés		X	
Inventaire du portefeuille de valeurs mobilières		X	
Tableaux du portefeuille de TIAP		X	
Détail des emprunts		X	
Détail des crédit-bails		X	
Entreprises liées		X	

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

Documents	Applicable	Non applicable	Non significatif
Variation des capitaux propres		X	
Durées d'amortissement des immobilisations		X	



Règles et méthodes comptables

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2009 dont le total est de 1 416 312,92 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégagant un résultat de :
157 823,84 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2009 au 31/12/2009.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 8 mars 2010.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 Juin 1999
- la loi n° 83 353 du 30 Avril 1983
- le décret 83 1020 du 29 Novembre 1983
- les règlements comptables :
 - 2000-06 et 2003-07 sur les passifs
 - 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs
 - 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs

Evènements significatifs postérieurs à compter de la clôture.
Néant

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue. Pour les biens amortis dégressivement, l'amortissement dégressif a été considéré comme correspondant à l'amortissement économique.

Par dérogation, les honoraires relatifs aux travaux d'aménagement des locaux du Mansard d'un montant de 47018 € sont amortis sur une durée d'un an (taux 100%) à compter du 10/03/2009.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.



Stocks

Néant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de retraite

En fonction des dispositions de la Convention Collective SYNTEC, les droits à indemnités de départ à la retraite acquis à la date du 31/12/2009 s'élèvent à 137140 € (charges comprises) qui ont été comptabilisés (ce montant s'entend hors calculs des droits futurs actualisés et hors prise en compte de départ de l'entreprise avant la retraite, donc en admettant que ces deux facteurs se compensent).

Engagement en matière de droits individuels à la formation

Les droits à la formation acquis à la date du 31/12/2009 s'élèvent à 33869 € (couvrant les salaires et charges sociales du personnel) qui ont été comptabilisés.

Changements de méthodes

Néant

Suivi de l'application des règles comptables de 2005

En terme de modalité pratique d'application de ces règlements, la méthode prospective a été retenue.

Nous rappelons les options prises à l'occasion des réformes entrant en vigueur en 2005 :

Frais de constitution, de transformation et de premier établissement :
- Entité non concernée, option non prise

Frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission :
- Entité non concernée, option non prise

Droit de mutation, honoraires, commission ou frais d'acte sur immobilisations incorporelles et corporelles :
- Entité non concernée, option non prise

Droit de mutation, honoraires, commission ou frais d'acte sur immobilisations financières :
- Entité non concernée option non prise

Coûts de développement :
- Entité non concernée option non prise

Coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs :
- Entité non concernée option non prise

Amortissement biens non décomposables - Mesure de simplification pour PME :
- Option pour le maintien de l'amortissement sur la durée d'usage

Composant de 2ème catégorie / provisions pour grosses révisions :
- Entité non concernée option non prise

Information complémentaires pour donner l'image fidèleProvision pour litiges :

L'Agence a licencié, par lettre en date du 08/01/04, son directeur adjoint. A la suite de ce licenciement, cet ancien salarié a engagé une instance Prud-homale par laquelle il réclame à l'Agence un indemnité de 326.683 € (représentant plus de 5 années de salaire). L'Agence conteste vigoureusement ces prétentions qu'elle estime infondées et, en tout état de cause, très excessives. Elle a décidé de provisionner dans les comptes arrêtés au 31/12/2004 une somme de 65.000 € correspondant à l'équivalent de l'indemnité de départ à la retraite et de 6 mois de salaires. Par jugement du 4 avril 2006, le Conseil des Prud-hommes a débouté cet ancien salarié de l'ensemble de ces demandes. L'affaire se poursuivant devant la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence, la provision a été portée à un total de 120.000 € au 31/12/2008. La Cour d'Appel d'Aix-en-Provence a rejeté en 2009 la demande de cet ancien salarié mais celui-ci ayant formé un pourvoi en Cassation, la provision de 120.000 € a été maintenue..

Portefeuille titres :

A la date du 31 décembre 2009, l'évaluation de portefeuille titres, qui est constitué de SICAV/FCP de trésorerie, fait apparaître un gain latent (non comptabilisé) de 8653 €. Les gains sur cessions de valeurs mobilières constatés en 2009 d'un montant de 32.845 € trouvent pour l'essentiel leur origine dans les années antérieures.

Publication des rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés (en fonction de l'importance relative de leur rôle dans la gestion ou la représentation de l'association)

Néant

Faits Caractéristiques

L'Agence a aménagé dans les nouveaux locaux du Mansard à Aix-en-Provence le 10 mars 2009.

Les travaux d'aménagement faits dans ces nouveaux locaux l'ont été sous la maîtrise d'ouvrage de l'AUPA.

Le montant total des travaux s'est élevé à 553.199 € ; ces travaux ont débuté leur période d'amortissement à la date du 10 mars 2009 pour une durée de 1 à 15 ans selon leur nature.



IMMOBILISATIONS

Cadre A	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			53 322
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			506 181
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 172		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	31 623		1 025
Installations générales, agencements et aménagements divers	19 550		
Matériel de transport	111 631		519
Matériel de bureau et informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers	424 573		
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total III	589 548		507 724
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	30		
Prêts et autres immobilisations financières			
Total IV	30		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	636 989		561 046

Cadre B	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
	Par virement	Par cession		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement (I)			95 549	
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		5 182		
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui			506 181	
Installations générales, agencements, aménag. constructions			2 172	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		24 704	7 944	
Installations générales, agencements et aménagements divers			19 550	
Matériel de transport		31 108	81 042	
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers	424 573			
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total III	424 573	55 812	616 888	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés		30		
Prêts et autres immobilisations financières				
Total IV		30		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	424 573	61 025	712 437	

AMORTISSEMENTS

Cadre A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Valeur en début d'ex.	Augment. Dotations	Diminutions Sorties / Rep.	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Total I				
Total II	44 617	41 990	5 182	81 425
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Instal. générales, agenc. et aménag. constructions		32 564		32 564
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 116	652		1 767
Installations générales, agencements et aménagements divers	25 411	1 347	22 997	3 761
Matériel de transport	6 962	3 910		10 872
Matériel de bureau et informatique, mobilier	76 676	11 136	30 928	56 884
Emballages récupérables et divers				
Total III	110 165	49 608	53 925	105 848
TOTAL GENERAL (I + II + III)	154 782	91 597	59 107	187 273

Cadre B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORT. DEROGATOI							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements nets amort. à fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortisse- ment fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortisse- ment fiscal exceptionnel	
Immo. incorporelles							
Frais d'établissem. Total I							
Aut. immo. incorp. Total II							
Immo. corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gén., agenc. amén. const.							
Inst. techn., mat. outil. indus.							
Inst. gén., agenc., amén. divers							
Matériel de transport							
Mat. bureau, inform., mobilier							
Emballages récup. et divers							
Total III							
Frais acq. titres part. Total IV							
TOT. GEN. (I+II+III+IV)							

Cadre C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
	Montant net début d'ex.	Augmen- -tations	Dotations ex. aux amort.	Montant net en fin d'ex.
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations exercice	Diminutions : Reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger av. 01/01/92				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger ap. 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Total I				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges	120 000			120 000
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires	122 738	14 402		137 140
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges	38 744	10 425		49 169
Total II	281 482	24 827		306 309
Dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations	11 260			11 260
Total III	11 260			11 260
TOTAL GENERAL (I + II + III)	292 742	24 827		317 569
		32 327	7 500	
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art. 39-1-5 du CGI)

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Cadre A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières				
De l'actif circulant				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients				
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéficiaires				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts taxes et versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance				
Total		14 990	14 990	

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consenties aux associés

Cadre B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)					
- à un an maximum à l'origine					
- à plus d'un an à l'origine					
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)					
Fournisseurs et comptes rattachés					
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Impôts sur les bénéficiaires					
Taxe sur la valeur ajoutée					
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et versements assimilés					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés (2)					
Autres dettes					
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
Total		225 347	225 347		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunt, dettes contractés auprès des associés

CHARGES A PAYER

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2009	31/12/2008
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 945	31 912
Dettes fiscales et sociales	90 451	90 940
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes :		
Total	132 396	122 852

DETAIL DES CHARGES A PAYER

		31/12/2009	31/12/2008
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
408100	FOURN. FAC NON PARV	41 945	31 912
Total		41 945	31 912
Dettes fiscales et sociales			
428200	DETTES PRO./CONGES A PAYE	53 927	50 008
428604	NDF EVELYNE DUDOGNON		15
428610	NDF SABRINA RODRIGUEZ		9
428611	NDF LUDOVIC VERRE		0
428613	NDF PATRICK GARIBBO		40
428614	NDF CHRISTINE CUENCA		42
438200	CHARG.SOC./CONGES A PAYER	26 963	25 004
438600	AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER		7 364
448600	TAXES ET CONTRIB A PAYER	9 561	8 458
Total		90 451	90 940
TOTAL GENERAL		132 396	122 852



 C.J.

PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Produits constatés d'avance	31/12/2009	31/12/2008
Produits d'exploitation	20 000	
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Total	20 000	

Charges constatées d'avance	31/12/2009	31/12/2008
Charges d'exploitation	3 730	4 534
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total	3 730	4 534



CREDIT BAIL

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Postes du bilan	Valeur d'origine	Dotations théoriques aux amortissements		Valeur nette théorique	Redevances	
		exercice	cumulées		exercice	cumulées
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Total						

Postes du bilan	Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel	Montant pris en charge dans l'exercice
	A un an au plus	A plus d'un an et moins de cinq ans	A plus de cinq ans	Total		
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	27 924			27 924	1	27 924
Immobilisations en cours						
Total	27 924			27 924	1	27 924



ENGAGEMENTS FINANCIERS

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals, cautions et garanties	
Engagements de crédit-bail mobilier	27 924
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de pensions, retraites, et assimilés	
Autres engagements donnés :	
Total (1)	27 924

<i>(1) Dont concernant :</i> - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	
--	--

Engagements reçus	Montant
Total (2)	

<i>(2) Dont concernant :</i> - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	
--	--

Engagements réciproques	Montant
Total	




EFFECTIF MOYEN

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	12	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	2	
Ouvriers		
Total	14	0

C. J. - ~~05~~